



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Programme
hydrologique
international

IHP/IC-XXII/Inf.1
Paris, le 1^{er} juin 2016
Original anglais

Programme hydrologique international

22^e session du Conseil intergouvernemental
(Paris, 13-17 juin 2016)

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

ÉVOLUTIONS INSTITUTIONNELLES AU SEIN DE L'UNESCO

Résumé

Ce document propose une série de points sur les programmes de l'UNESCO relatifs à l'eau avec : (1) une présentation des documents 37 C/4 et 38 C/5, des points relatifs à l'eau discutés à l'occasion des 195^e à 199^e sessions du Conseil exécutif et de la 38^e session de la Conférence générale de l'UNESCO et des principales évolutions institutionnelles au sein de la Division des sciences de l'eau et du Secteur des sciences exactes et naturelles ; (2) un audit de la gouvernance du PHI (3) un rapport sur le suivi de l'audit du Secteur des sciences exactes et naturelles (3) un rapport sur la gouvernance de l'UNESCO et des fonds, programmes et entités rattachés (38 C/23) (4) des informations sur le rapport sur la consultation relative à l'actualisation des Statuts du PHI et du Règlement intérieur du Conseil du PHI (5) un rapport sur la consultation relative à la création d'un groupe d'experts intergouvernemental sur l'eau (6) un résumé des activités extrabudgétaires liées au PHI (7) le rapport du Comité des finances du PHI (8) le rapport du Comité du PHI pour l'information et la communication et (9) des informations sur les célébrations du 50^e anniversaire des programmes de l'UNESCO relatifs à l'eau.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION AU SEIN DU SECTEUR DES SCIENCES EXACTES ET NATURELLES ET DE LA DIVISION DES SCIENCES DE L'EAU À LA SUITE DES 195^E À 199^E SESSIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF ET DE LA 38^E SESSION DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE, Y COMPRIS LE PROGRAMME ET BUDGET POUR 2016-2017 (38 C/5) (point 4.1 de l'ordre du jour)

1. Le présent document résume les questions importantes pour les programmes de l'UNESCO relatifs à l'eau en lien avec les 195^e (15-31 octobre 2014), 196^e (8-23 avril 2015), 197^e (7-21 octobre 2015), 198^e (20 novembre 2015) et 199^e (4-15 avril 2016) sessions du Conseil exécutif, et de la 38^e session de la Conférence générale, y compris le Programme et budget pour 2016-2017 (38 C/5).

Décisions de la 195^e session du Conseil exécutif

2. Un plan d'action pour le 70^e anniversaire de l'UNESCO a été présenté à l'occasion de la 195^e session du Conseil exécutif. Cet anniversaire a été fêté parallèlement aux négociations sur l'Agenda du développement post-2015 de l'AGNU qui ont permis de revoir les orientations et programmes de l'UNESCO pour la prochaine décennie. Le rapport du groupe de travail à composition non limitée de l'AGNU sur les Objectifs de développement durable (ODD) insiste sur le renforcement de la gestion des ressources en eau douce et l'assainissement. Les contributions attendues de la part de l'UNESCO dans ce domaine ont ainsi pu être définies à l'occasion de cet anniversaire. Le 50^e anniversaire des programmes de l'UNESCO relatifs à l'eau a également été fêté, avec des célébrations au siège de l'UNESCO.

3. Le rapport du groupe préparatoire sur la 195^e session a insisté sur la contraction de la Division des sciences de l'eau. Le PHI a été félicité pour l'organisation économique de la dernière réunion du Conseil, l'amélioration de sa visibilité et les résultats du groupe de travail sur le cadre de suivi. Le représentant de la Directrice générale s'est toutefois inquiété d'une réduction excessive de la durée du Conseil du PHI. Il a été, en effet, difficile d'étudier de nouveaux points à l'ordre du jour tels que les activités régionales et les centres de catégorie 2. Le manque de personnel a été signalé pour le PHI, qui s'est efforcé de faire appel à des spécialistes du secteur des sciences et de l'UNESCO pour améliorer sa visibilité.

4. La session a présenté un résumé de l'évaluation du PHI-VII et mentionné l'évaluation prévue du WWAP. Un rapport sur le fonctionnement, la gouvernance et les finances de l'UNESCO-IHE a été inclus au rapport d'audit sur le rapport financier et de gouvernance des instituts de catégorie 1 de l'UNESCO. Des incertitudes sur la consolidation des comptes de l'UNESCO-IHE ont été signalées. La nouvelle norme IPSAS 6 risquant d'être publiée début 2015, le Commissaire aux comptes a décidé d'attendre cette échéance pour rendre ses conclusions. Il a invité à clarifier la forme de coopération entre l'UNESCO-IHE et le PHI.

Décisions de la 196^e session du Conseil exécutif

5. Les documents disponibles pour la 196^e session ont détaillé la participation de l'UNESCO aux préparatifs du programme de développement pour l'après-2015 (196 EX/8). Dans le cadre d'ONU-Eau, l'UNESCO a pris part à la Global Expanded Water Monitoring Initiative en vue d'élaborer des indicateurs mesurant les progrès accomplis vers les cibles proposées pour l'ODD 6 relatif à l'eau, ainsi qu'une feuille de route assortie des mécanismes de suivi pertinents pour la réalisation de ces cibles.

6. S'agissant du suivi des décisions et des résolutions adoptées à l'occasion des précédentes sessions des organes directeurs, l'attention s'est portée sur les petits États insulaires en développement (PEID) et une décision a été proposée pour les faire participer à

l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015, notamment dans la formulation des objectifs concernant l'eau douce. Le rapport annuel du Service d'évaluation et d'audit (IOS) a également été soumis, présentant une évaluation du PHI-VII et indiquant que le Secrétariat du PHI avait proposé une réponse en termes de gestion et un plan d'action à contrôler. Des États membres ont également proposé d'associer l'UNESCO aux commémorations prévues en 2016-2017, notamment au 200^e anniversaire de la naissance de Francisco de Albear, ingénieur, en 2016 à Cuba.

Décisions de la 197^e session du Conseil exécutif

7. À l'occasion de sa 197^e session, le Conseil exécutif a décidé d'approuver la création de six centres de catégorie 2 : le centre régional africain d'écohydrologie (Éthiopie), le laboratoire central de suivi de la qualité de l'environnement (Égypte), le centre de gestion intégrée et pluridisciplinaire des ressources en eau (Grèce), le centre de recherche sur l'eau (Koweït), le centre international pour la gestion intégrée des bassins versants et des ressources biologiques dans les régions arides et semi-arides (République islamique d'Iran) et le centre régional de recherche sur l'hydrologie des retenues d'eaux d'amont (Pakistan) et de recommander leur approbation par la Conférence générale à l'occasion de sa 38^e session.

8. Le Conseil exécutif a également approuvé l'intégration à l'ordre du jour de la 38^e Conférence générale d'un point sur la reconduction et la révision de l'Accord opérationnel entre l'UNESCO et le Gouvernement des Pays-Bas concernant l'Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau, et la révision des statuts de l'Institut.

9. Dans le document 197 EX/5, Partie I, le Conseil exécutif mentionne les efforts du PHI portant sur la gestion des ressources naturelles de l'Iraq, l'identification du potentiel initial des ressources en eaux souterraines, la gestion de l'eau et des risques de sécheresse ainsi que sur le développement des capacités professionnelles et institutionnelles.

10. La Partie III du document inclut un suivi des décisions antérieures et revient longuement sur l'évaluation du programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP). Elle mentionne le Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau (WWDR) comme l'une des réalisations principales du WWAP. Il s'agit d'un rapport phare des Nations Unies consacré à l'eau, d'une source d'informations faisant autorité sur les ressources en eau douce et de l'un des rapports les plus visibles que produit l'UNESCO. Ayant identifié 13 difficultés, l'évaluation suggère au WWAP d'adopter des approches innovantes s'agissant de collecter des études de cas et des données relatives aux indicateurs et d'en faire rapport, de renforcer sa contribution de fonds au WWDR et son axe stratégique, d'élaborer et d'appliquer une stratégie de communication coordonnée et une approche plus systématique de la collecte de fonds extrabudgétaires. Elle invite l'UNESCO à nommer un coordinateur permanent, à réfléchir au déménagement du WWAP de Pérouse et à proposer au WWAP de travailler avec les membres d'ONU-Eau pour faire du WWDR un mécanisme incontournable de communication sur l'ODD 6 au niveau des Nations Unies. Il convient de noter que l'UNESCO vient de nommer M. Stefan Uhlenbrook nouveau coordinateur du WWAP.

11. La Partie IV revient sur l'appui du PNUE pour l'évaluation des eaux transfrontalières dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action visant à mieux gérer les fonds extrabudgétaires. Un compte détaillé des activités extrabudgétaires est présenté au point 4.7 de l'ordre du jour ci-après.

12. Les documents préparés pour la 197^e session reviennent sur la participation de l'UNESCO aux préparatifs du programme de développement à l'horizon 2030 (197 EX/7) et sur l'alignement des cibles de l'ODD 6 sur les priorités de l'UNESCO, faisant état d'une « Correspondance parfaite entre cet ODD et les ER 10 et 11 ».

13. Sous l'égide d'ONU-Eau, l'UNESCO, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) ont pris part à la Global Expanded Water Monitoring Initiative (GEMI) en vue d'élaborer des indicateurs mesurant les progrès accomplis vers les cibles proposées pour l'ODD 6 relatif à l'eau, ainsi qu'une feuille de route assortie des mécanismes de suivi pertinents pour la réalisation de ces cibles. Des détails plus approfondis sont proposés dans le document IHP/IC-XXII/Inf 6 de la 22^e session du Conseil.

198^e session du Conseil exécutif

14. À l'occasion de sa 198^e session, le Conseil exécutif a discuté et décidé de la constitution de ses commissions et comités permanents (Commission du programme et des relations extérieures ; Commission financière et administrative ; Comité spécial ; Comité sur les conventions et recommandations ; Comité sur les partenaires non gouvernementaux), de l'élection de leurs présidents et de leur mandat. Les participants ont discuté des propositions de dates pour la 199^e session du Conseil exécutif (4-15 avril 2016), de dates indicatives pour les 200^e, 201^e, 202^e et 203^e sessions, d'un calendrier indicatif de réunions organisées à titre expérimental entre les sessions ordinaires officielles du Conseil exécutif et d'une liste indicative de questions à traiter en 2016-2017. La Directrice générale a, enfin, présenté un rapport sur l'application de l'article 59 du Règlement intérieur du Conseil exécutif (questions relatives à la sécurité). Cette session d'une journée n'a donc pas du tout abordé de questions directement liées à l'eau douce ou au PHI.

199^e session du Conseil exécutif

15. À l'occasion de sa 199^e session, le Conseil exécutif a décidé d'approuver la proposition de création du centre international de catégorie 2 d'hydro-informatique (CIH) pour la gestion intégrée des ressources en eau au sein d'Itaipú binacional (Brésil et Paraguay), sous l'égide de l'UNESCO. Le Conseil a examiné la reconduction du centre international d'évaluation des ressources en eaux souterraines (IGRAC), en tant que centre UNESCO de catégorie 2, et autorisé la Directrice générale à reconduire le contrat actuel jusqu'au 22 août 2017 (l'échéance était prévue au 10 août 2016), sous réserve de la décision à prendre lors de la 200^e session suite à l'évaluation du centre et à la soumission du projet de contrat de reconduction.

16. Le Conseil a étudié l'état d'avancement du renouvellement et de la révision de l'Accord opérationnel entre l'UNESCO et le Gouvernement des Pays-Bas concernant l'Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau. Le Conseil a reconnu les résultats remarquables obtenus par l'Institut UNESCO-IHE, la nécessité de se conformer au droit néerlandais et encouragé la Directrice générale et le Gouvernement des Pays-Bas à s'entendre sur une nouvelle proposition concernant le ou les accords entre l'UNESCO, le Gouvernement des Pays-Bas et la Fondation IHE, et, le cas échéant, sur une version révisée des Statuts de l'Institut UNESCO-IHE. Le Conseil exécutif a prié la Directrice générale de veiller à ce que le ou les accords proposés soient conformes aux règles et règlements de l'UNESCO et respectent les recommandations du Commissaire aux comptes relatives aux instituts de catégorie 1.

Préparatifs pour le 38 C/5

17. Le document 38 C/5 inclut le PHI dans son grand programme II (Sciences exactes et naturelles), axe d'action 6 « Renforcer la sécurité de l'eau douce » avec deux résultats escomptés : ER10 « Renforcement des réponses aux défis locaux, régionaux et mondiaux en matière de sécurité de l'eau » et ER11 « Renforcement des connaissances, de l'innovation, des politiques et des capacités humaines et institutionnelles pour la sécurité de l'eau grâce à une meilleure coopération internationale ». Six indicateurs de performance ont été développés pour l'ER10 accompagnés de neuf cibles correspondant aux thèmes du PHI-VIII et axes d'étude prioritaires identifiés à l'occasion de la réunion du groupe de travail pour la mise en œuvre du PHI-VII (2013, Nairobi). Cinq indicateurs de performance ont également été développés pour l'ER11, avec six cibles, concernant la gouvernance du PHI, les activités et la coordination du réseau hydrologique de l'UNESCO. Un certain nombre de résultats escomptés, d'indicateurs de performance et de cibles, dans le domaine des Sciences exactes et naturelles, sont associés aux deux priorités globales de l'UNESCO : l'égalité des genres et l'Afrique.

18. S'agissant du budget proposé, 38 C/5 inclut une allocation de 13 973 100 dollars des États-Unis pour l'axe d'action 6 concernant l'eau douce, avec un budget de fonctionnement de 4 087 040 dollars (29,25 %) et un budget de personnel de 9 886 060 dollars (70,75 %).

Évolution de la situation au sein du Secteur des sciences exactes et naturelles et de la Division des sciences de l'eau

19. Un nouvel organigramme du Secteur des sciences exactes et naturelles a été publié en janvier 2016. Trois sections sont actuellement opérationnelles au sein de la Division des sciences de l'eau : Section des systèmes hydrologiques et de la rareté de l'eau (SC/HYD/HSS), Section des systèmes d'eaux souterraines et des établissements humains (SC/HYD/GSS) et Section de l'écohydrologie, de la qualité de l'eau et de l'éducation relative à l'eau (SC/HYD/EQE), en sus du poste de directeur et du Secrétariat du WWAP.

20. Les effectifs de la Division ont été renforcés. Financé par le budget ordinaire, le personnel du siège est passé de 12 postes (7 professionnels et 5 assistants) à 16 postes (12 professionnels et 4 assistants). Le nombre d'hydrologues n'a pas évolué dans les bureaux régionaux. Ils sont toujours quatre (4) mais le temps consacré au programme est passé d'un temps complet à un temps partiel. D'autres postes soutenant les programmes relatifs à l'eau sont également financés dans les bureaux hors siège. Trois personnes (deux professionnels et un assistant) ont pris leur retraite depuis la dernière session du Conseil. Deux nouveaux hydrologues régionaux ont été recrutés, pour l'Amérique latine et les Caraïbes (P4) et l'Afrique de l'Ouest (P4), et ont rejoint les hydrologues régionaux des États arabes (P5) et d'Europe (P4). Un compte rendu détaillé de la situation du personnel est proposé dans le document IHP/IC-XXII/Inf.2 (Rapport sur la mise en œuvre des résolutions et décisions adoptées à la 21^e session du Conseil intergouvernemental du PHI et la 52^e session du Bureau du PHI).

AUDIT DE LA GOUVERNANCE DU PHI (point 4.2 de l'ordre du jour)

21. La 37^e Conférence générale de l'UNESCO, en novembre 2013, a reconnu la nécessité d'optimiser la gouvernance des programmes intergouvernementaux, comités et conventions et décidé d'entreprendre un examen critique de la gouvernance de l'ensemble de l'UNESCO, de l'Organisation elle-même et de tous les fonds, programmes et entités attachés. La Conférence générale a invité tous les organes directeurs, programmes intergouvernementaux, comités et organes des conventions « à procéder à une auto-

évaluation portant sur la pertinence globale de leurs travaux eu égard à leur mandat spécifique ainsi que sur l'efficacité et l'efficacité de leurs réunions, notamment l'impact et l'utilité du temps d'experts. Elle a donc invité le Commissaire aux comptes de l'UNESCO à faciliter l'auto-évaluation des organes directeurs en mettant à leur disposition un cadre d'évaluation commun couvrant les points à considérer.

22. Le Commissaire aux comptes de l'UNESCO a remis, en juillet 2014, un questionnaire d'auto-évaluation au président du Conseil intergouvernemental du PHI à remplir en consultation avec les autres membres du Bureau du PHI. Suite aux discussions qui ont eu lieu à l'occasion de la 21^e session du Conseil intergouvernemental du PHI en juillet 2014, le président a demandé au Secrétariat du PHI de remettre le questionnaire aux États membres du Conseil intergouvernemental du PHI pour alimenter les discussions du Bureau à ce sujet. En septembre 2014, le président a soumis à tous les membres du Bureau du PHI le projet de réponse au Commissaire aux comptes de l'UNESCO à partir des commentaires formulés par les membres du Conseil. Le 12 septembre 2014, le président a soumis le questionnaire d'auto-évaluation du PHI et les documents complémentaires au Commissaire aux comptes de l'UNESCO, ainsi qu'aux membres du Bureau. Le président a présenté les principales conclusions de l'auto-évaluation du PHI à l'occasion de la Réunion technique des membres du Bureau du PHI à Merida (Mexique), le 13 novembre 2014. Il en a profité pour demander au Secrétariat de préparer des propositions d'amélioration du fonctionnement du Conseil du PHI, avec des options de révision des Statuts du PHI et du Règlement intérieur du Conseil du PHI, soumises à la session suivante du Bureau en juin 2015.

23. Le Commissaire aux comptes de l'UNESCO a présenté les conclusions des auto-évaluations de tous les organes directeurs en janvier 2015. Les observations du Commissaire aux comptes ont été envoyées au Secrétariat du PHI et au président en février 2015, qui ont envoyé leurs commentaires au Commissaire aux comptes. Ce dernier a préparé un rapport d'étape en avril 2015 suivi par le rapport définitif en septembre 2015. Il souligne la nécessité de tenir compte des recommandations de l'audit et des précédents rapports d'évaluation en matière de gouvernance et de veiller à leur application. La durée des sessions du Conseil a été jugée trop brève par rapport à la taille du Conseil (36 membres) et les membres du Bureau insuffisants, ce qui a eu un impact sur l'efficacité. Le groupe de travail chargé de la mise en œuvre pourrait contribuer à faire avancer le travail entre les sessions. Il a également été recommandé d'élire des représentants des organes directeurs possédant de solides compétences politiques, scientifiques ou techniques dans le domaine de l'hydrologie. La nécessité de diffuser les documents bien avant (plus d'un mois civil à l'avance) les réunions et de proposer une formation initiale à tous les nouveaux représentants du Conseil ou du Bureau en début de session (comme à l'occasion du Comité de résolutions du 21^e Conseil) pour leur permettre de participer efficacement a été signalée. L'audit appelle à une amélioration des informations fournies aux États membres notamment en termes de planification, de ressources extrabudgétaires, de budget, d'évaluation, de contexte scientifique et de partenariats. Par ailleurs, il a recommandé de débattre des projets de résolutions à la suite de chacun des points correspondants de l'ordre du jour et non plus en fin de session et de les mettre en ligne sitôt après leur adoption. Il est enfin recommandé de mettre en place des synergies entre les réunions concomitantes des organes directeurs au siège ou d'éviter le chevauchement des sessions.

RAPPORT SUR LE SUIVI DE L'AUDIT DU SECTEUR DES SCIENCES EXACTES ET NATURELLES (point 4.3 de l'ordre du jour)

24. L'IOS a publié, en juin 2015, un audit sur les activités du Secteur des sciences exactes et naturelles pour veiller à la planification, à la mise en œuvre et au rapport des programmes et projets conformément aux orientations et politiques de l'UNESCO, aux priorités sectorielles et aux orientations édictées par les différents organes directeurs concernés. Les recommandations les plus pertinentes pour le PHI sur les 18 proposées sont présentées ci-après.

25. L'audit a attiré l'attention sur la priorisation des programmes du secteur en appelant à une hausse des allocations du budget ordinaire pour les résultats escomptés prioritaires. Les ressources humaines et le budget de la Division des sciences de l'eau ont donc été renforcés (voir points 4.1 et 4.8 de l'ordre du jour) mais cette division a encore besoin de moyens pour exécuter le programme défini dans le PHI VIII et la matrice de Nairobi.

26. L'audit appelle à améliorer l'exécution du programme avec la constitution d'équipes responsables de résultats escomptés particuliers au sein du Secteur. Le PHI a répondu à cette demande en s'assurant du partage des responsabilités entre le personnel et les équipes appropriés conformément aux documents 37 C4 et C5.

27. Les résultats de l'audit pointent des problèmes persistants au niveau de la gestion des instituts de catégories 1 et 2. L'audit appelle à une révision de leurs statuts, de leurs mécanismes de gouvernance, des dispositions administratives et financières ainsi qu'à une révision de l'organisation actuelle avec 49 instituts de catégorie II. Il convient de noter que la Division des sciences de l'eau appuie le lancement d'un cycle de négociations approfondies du Secteur des sciences exactes et naturelles pour le renouvellement de l'accord UNESCO-IHE (en cours) en vue de régler les questions soulevées par l'audit. L'organisation de la réunion des centres de catégorie 2 à Beijing, en mai 2016, a également été soutenue.

28. Le Secrétariat du PHI a défini un mécanisme permettant aux centres de catégorie 2 de se réunir régulièrement pour discuter des possibilités de coopération internationale et régionale entre les centres afin de mettre en œuvre les programmes PHI-VIII et d'identifier des activités communes. Trois réunions ont été organisées : la première, du 14 au 18 décembre 2014, à Coblenz (Allemagne) (19 centres), la deuxième pendant la COP 21, du 1er au 3 décembre 2015, à Paris (France) (15 centres), et la troisième, du 15 au 18 mai 2016, à Beijing (Chine) (22 centres de catégorie 2 liés à l'eau et UNESCO-IHE). Cette dernière s'inscrivait dans la réunion mentionnée au point 27.

RAPPORT D'AUDIT SUR LA GOUVERNANCE DE L'UNESCO ET DES FONDS, PROGRAMMES ET ENTITÉS RATTACHÉS (38 C/23) (point 4.4 de l'ordre du jour)

29. Par sa résolution 38 C/101, la Conférence générale a décidé de mettre en place un groupe de travail à composition non limitée sur la gouvernance, les procédures et les méthodes de travail des organes directeurs de l'UNESCO. Le groupe de travail, présidé par le président de la Conférence générale, s'est réuni pour la première fois le 17 février. Il prévoit de réfléchir, dans un premier temps (2016), à la gouvernance des deux principaux organes directeurs de l'UNESCO (Conseil exécutif et Conférence générale) et de revoir, dans un second temps (2017), la gouvernance des autres organes subsidiaires, programmes internationaux/intergouvernementaux/comités et organes des conventions de l'UNESCO en 2017. Le paragraphe 5 de la résolution « Invite tous les programmes intergouvernementaux, comités et organes des conventions à inscrire à leur ordre du jour, si possible en 2016, un point relatif au suivi des recommandations du rapport du Commissaire aux comptes reproduit dans le document 38 C/23, à prendre des mesures concrètes pour améliorer leur

gouvernance, et à rendre compte des propositions qu'ils auront formulées au président du groupe de travail à composition non limitée ». Un rapport reprenant les mesures concrètes adoptées lors de la 22^e réunion du Conseil sera fourni au président.

RAPPORT SUR LA CONSULTATION RELATIVE À L'ACTUALISATION DES STATUTS DU PHI ET DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL DU PHI (point 4.5 de l'ordre du jour)

30. Suite à une demande du Bureau du PHI à l'occasion de sa 52^e session, le Secrétariat du PHI a procédé à une consultation régionale sur le prolongement du mandat des membres du Bureau afin de soumettre une proposition au Conseil intergouvernemental du PHI à l'occasion de sa 22^e session. Le 14 septembre 2015, le Secrétariat du PHI a envoyé un questionnaire aux comités nationaux des six groupes électoraux, portant sur la proposition de modifier les Statuts et le Règlement intérieur du PHI afin d'étendre le mandat du président et des vice-présidents de deux à quatre ans. L'objectif consistait à améliorer la continuité et l'efficacité de la gouvernance du PHI en confiant au président du PHI un mandat supplémentaire de membre d'office du Bureau.

31. Fixé au 28 septembre 2015, le délai de remise des réponses au questionnaire a été reporté au 28 octobre 2015 suite à une demande du représentant du Groupe électoral I. Les comités nationaux du PHI ont dû répondre à la question suivante : « Acceptez-vous que le mandat du président et des vice-présidents soit prolongé de deux à quatre ans ? » Deux réponses étaient possibles : « Oui, j'accepte que le mandat soit porté à quatre ans » ou « Non, le mandat devrait être maintenu à deux ans ». Le Secrétariat du PHI a reçu cinquante-six réponses en tout. Vingt-neuf réponses rejetaient le prolongement du mandat des membres du Bureau du PHI (52 % des réponses) et vingt-sept l'approuvaient (48 % des réponses). Il convient de noter que le Secrétariat du PHI a reçu des réponses individuelles par pays et des réponses consolidées du Groupe électoral I (Amérique du Nord et Europe de l'Ouest) et du Groupe électoral IV (Asie-Pacifique). Toutes les réponses figurent dans le document de référence [IHP/Bur-LIII/Ref2](#).

32. La raison invoquée pour le rejet de la proposition d'extension du mandat des membres du Bureau du PHI était que la présidence du Conseil du PHI par une région serait éventuellement prolongée de douze à vingt-quatre ans et que le mandat de deux ans permettrait aux États membres de mieux participer au processus. Un prolongement du mandat des membres du Bureau du PHI compromettrait le niveau d'engagement des États membres à assurer une gouvernance efficace du Programme pendant toute la durée de leur mandat. Par ailleurs, la concrétisation du mandat de quatre ans avec des élections biennales au Conseil n'est pas évidente. Il est également expliqué que le président fait déjà partie du Bureau pendant quatre ans grâce à son élection automatique en qualité de vice-président d'office suite à son mandat de deux ans.

33. Suite à la demande du Bureau, le Secrétariat a procédé à des consultations internes au sujet de la modification d'un certain nombre d'articles et paragraphes des Statuts du PHI, comme indiqué dans le document de référence [IHP/Bur-LIII/Ref. 1](#). Les modifications sont repérées par des caractères gras, les suppressions par du texte barré et les inclusions sont soulignées.

34. Par ailleurs, suite à la demande de la 53^e session du Bureau, le Secrétariat a distribué aux membres du Conseil du PHI, pour information, trois scénarios permettant d'assurer la continuité de la représentation régionale (document de référence [IHP/IC-XXII/Ref.3](#)).

RAPPORT SUR LA CONSULTATION RELATIVE A LA CREATION D'UN GROUPE D'EXPERTS INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'EAU (point 4.6 de l'ordre du jour)

35. Suite aux décisions prises à l'occasion de la 52^e session (Paris, 1-2 juin 2015) du Bureau du PHI sur le point 5.6 de l'ordre du jour « Proposition de Panel du PHI pour le futur et la durabilité de l'eau », le Secrétariat du PHI a procédé à une consultation des comités nationaux et points focaux du PHI de différentes régions sur la création d'un groupe d'experts intergouvernemental sur l'eau.

36. Les membres du Bureau du PHI ont accepté que la consultation soit électronique. Les deux questions suivantes ont été soumises : (i) êtes-vous d'accord avec la création du groupe d'experts intergouvernemental sur l'eau ? et (ii) si oui, doit-il être créé en tant qu'organe subsidiaire du Conseil du PHI ?

37. Le Secrétariat du PHI a envoyé un premier message électronique aux comités nationaux et points focaux du PHI pour les inviter à répondre à ces deux questions avant le 28 septembre 2015. Suite à une demande du représentant du Groupe régional I, le délai de réponse a été reporté au 28 octobre 2015.

38. Cinquante-six réponses individuelles par pays ont été reçues. Trente-trois réponses (59 % des réponses reçues) étaient favorables à la création du groupe d'experts alors que vingt-trois (41 % des réponses reçues) y étaient opposées. Une présentation détaillée des réponses est incluse dans le document de référence [IHP/ Bur-LIII/Ref.3](#)

39. Une grande majorité, 84 % des réponses positives, soutiennent la création du groupe d'experts dans le cadre du PHI.

40. Le Secrétariat du PHI a également reçu des réponses consolidées des groupes régionaux I et IV, rejetant la création du groupe d'experts (voir document de référence [IHP/Bur-LIII/Ref.3](#)). La somme des réponses individuelles des pays par région, pour les régions II, III, Va et Vb, aboutit à un résultat favorable à la création du groupe d'experts. La majorité des États membres la soutiennent, quatre régions y étant favorables et deux défavorables. Les résultats étant serrés, il est toutefois recommandé de discuter de ce point à l'occasion de la 22^e session du Conseil intergouvernemental du PHI.

41. Un panel de haut niveau sur l'eau a été créé à l'occasion du Forum économique mondial de Davos, en janvier dernier, afin d'accélérer la mise en œuvre du sixième objectif de développement durable (ODD6). Le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, et le président de la Banque mondiale, Jim Yong Kim, ont annoncé la désignation de 10 chefs d'État et de gouvernement et de deux conseillers spéciaux, au sein de ce panel. Il a été décidé, à la 53^e session du Bureau du PHI, que le Secrétariat se mette en relation avec le Secrétariat du panel de haut niveau sur l'eau pour devenir Ami du Panel. Le panel offrira l'impulsion nécessaire et défendra une méthode complète, inclusive et collaborative de développement et de gestion des ressources en eau et d'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Le Secrétariat a pris part, en qualité d'Ami du panel, à la deuxième réunion de sherpas/conseillers à Rotterdam, les 22 et 23 mai 2016, et proposé de participer à la préparation d'une note d'encadrement sur la qualité de l'eau, l'assainissement et la santé pour appuyer les délibérations.

ACTIVITÉS EXTRABUDGÉTAIRES LIÉES AU PHI (point 4.7 de l'ordre du jour)

42. Les activités et projets extrabudgétaires du PHI sont brièvement présentés ci-après, représentant un total de quelque 46,6 millions de dollars sur les différentes périodes d'exécution. Sur 46 projets extrabudgétaires, 24 étaient mis en œuvre fin 2015 (pour un total d'environ 19,4 millions de dollars) et 22 sont en cours (avec des dépenses de l'ordre de 15,4 millions de dollars entre 2009 et 2015 et des fonds disponibles de 11,9 millions de dollars pour les exercices biennaux présent et futurs)¹. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'Union européenne (UE), le Brésil, l'Italie, la Belgique (gouvernement flamand), le Japon, la Suisse, l'Indonésie, la Malaisie, l'Espagne et la Suède comptent parmi les principaux donateurs au PHI (à l'exclusion des instituts et des centres).

ER 10 : Réponses aux défis locaux régionaux et mondiaux				
Thème 1 : Les catastrophes liées à l'eau et le changement hydrologique				
Nom du projet	Agence de financement	Agence d'exécution	Période d'exécution	Montant (dollars EU)
Renforcer la résilience des communautés littorales et des petites îles vis-à-vis des risques hydro-météorologiques et des impacts du changement climatique	Japon - Ministère de l'Éducation, de la culture, du sport, de la science et de la technologie	Bureau de l'UNESCO à Jakarta	2010-2015	637 476
L'impact du recul des glaciers dans les Andes : Réseau multidisciplinaire international pour les stratégies d'adaptation	Belgique - gouvernement flamand	PHI	2012-2016	440 000
Renforcement stratégique du système d'alerte et de la capacité de gestion des inondations du Pakistan	Japon - Ministère des Affaires étrangères	PHI	2011-2015	3 659 990
Développement d'un Cadre national intégré de gestion des risques de sécheresse en Iraq	PNUD-MPTF	Bureau de l'UNESCO à Bagdad	2011-2015	215 001
IncREO - Accroître la résilience à travers l'observation de la Terre	Union européenne (UE) - Direction générale de la recherche et de l'innovation	Bureau de l'UNESCO à Venise	2013-2015	185 395

¹ Selon une estimation, le PHI pourrait également recevoir environ 3,1 millions de dollars de ressources extrabudgétaires pour de nouvelles activités en 2016 et au-delà. Ces fonds devraient se répartir entre le thème 1 (environ 950 000 dollars), le thème 2 (environ 1,9 million de dollars pour la phase 2 du GGRETA et 250 000 dollars pour l'IW:LEARN4 ont été confirmés par des documents de projets signés) et le thème 3 (environ 120 000 dollars) du PHI-VIII. Un versement supplémentaire de 200 000 dollars sera effectué par la Suisse pour soutenir les contributions du PHI à l'initiative GEMI, dans le cadre du processus de suivi des ODD.

Impacts du changement climatique sur les ressources en eau et politiques d'adaptation dans les régions montagneuses	Belgique - gouvernement flamand	PHI	2013-2014	25 000
Soutien à la mise en œuvre : Stratégie nationale d'apprentissage sur le changement climatique en Indonésie	UNITAR	Bureau de l'UNESCO à Jakarta	2013-2015	16 950
La sécurité relative à l'eau : Impacts du climat et mesures d'adaptation en Afrique, en Asie et dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes	Belgique - gouvernement flamand	PHI	2014-2017	459 500
FLOODIS - Intégration des services d'urgence GMES, de la navigation satellite et de la communication pour mettre en place un service d'information sur les inondations	Union européenne (UE) - Direction générale de la recherche et de l'innovation	Bureau de l'UNESCO à Venise	2013-2015	273 126
Extension du système d'alerte précoce africain pour la sécheresse à l'Afrique australe	Suède - SIDA	PHI	2014-2017	261 498
Développement des capacités d'urgence pour la gestion des risques de catastrophes naturelles de crues éclair en Égypte, Jordanie, Soudan et Yémen	Japon	Bureau de l'UNESCO au Caire	2015-2016	500 000
Renforcement stratégique du système d'alerte et de la capacité de gestion des inondations Phase 2	Japon - Ministère des Affaires étrangères	Bureau de l'UNESCO à Jakarta	2015-2017	4 071 404
Thème 2 : Les eaux souterraines dans un environnement en évolution				
Nom du projet	Agence de financement	Agence d'exécution	Période d'exécution	Montant (dollars EU)
Protection et utilisation durable du système aquifer Dinaric Karst (DIKTAS)	GEF	PHI	2010-2015	2 160 000
MENARID-GEF IW : LEARN : Renforcer l'exécution et l'impact de l'ensemble des projets concernant les eaux internationales	GEF	PHI	2011-2016	525 000
Partenariat stratégique pour le grand écosystème marin en Méditerranée	GEF	PHI	2009-2015	1 770 000

(Medpartnership) - composante régionale				
Renforcement des capacités et exploration des ressources en eaux souterraines en vue des situations d'urgence pour lutter contre la sécheresse dans la Corne de l'Afrique	Belgique - gouvernement flamand	Bureau de l'UNESCO à Addis Abeba	2012-2015	396 000
Étude avancée des ressources hydrogéologiques en Iraq - Phase II (ASHRI-2)	Union européenne (UE)	Bureau de l'UNESCO à Bagdad	2013-2016	6 784 260
Gouvernance des ressources en eaux souterraines dans les aquifères transfrontaliers	Suisse - Département des Affaires étrangères	PHI	2013-2015	2 505 330
Améliorer l'information disponible et le taux de réussite des travaux de forage dans l'État régional d'Afar	UNICEF	Bureau de l'UNESCO à Addis Abeba	2013-2015	591 284
Programme d'évaluation des eaux transfrontalières (TWAP) - Composante sur les Aquifères transfrontaliers et les systèmes d'eaux souterraines des PEID	GEF	PHI	2013-2015	1 500 000
Renforcer la capacité à lutter contre la sécheresse et la famine en Afrique	Japon - Ministère des Affaires étrangères	Bureau de l'UNESCO à Nairobi	2012-2015	1 550 000
Thème 3 : Faire face aux problèmes posés par la rareté de l'eau et sa qualité				
Nom du projet	Agence de financement	Agence d'exécution	Période d'exécution	Montant (dollars EU)
Gérer les ressources en eau dans les régions arides et semi arides d'Amérique latine et des Caraïbes (MWAR-LAC)	Belgique - gouvernement flamand	PHI	2012-2015	341 002
Détachement du spécialiste de programme adjoint du gouvernement flamand pour la mise en œuvre du projet de gestion des ressources en eau dans les pays LAC (Amérique latine et Caraïbes)	Belgique - gouvernement flamand	PHI	2012-2015	474 394
Renforcement des capacités locales d'adaptation au changement climatique et de gestion des ressources en eau au Parc national Huascarán, au Pérou.	Espagne - Ministère des Affaires étrangères et de la coopération	Bureau de l'UNESCO à Lima	2014-2016	180 000

Faire face à la rareté de l'eau dans les pays arabes	Compte spécial multidonateurs	Bureau de l'UNESCO au Caire	2014-2015	125 000
Polluants émergents dans la réutilisation des eaux usées	Suède - SIDA	PHI	2014-2018	527 415
Thème 4 : L'eau et les établissements humains du futur				
Nom du projet	Agence de financement	Agence d'exécution	Période d'exécution	Montant (dollars EU)
Développement des études sur les ressources en eau et les réglementations concernant les équipements sanitaires de base et l'organisme institutionnel ADASA	Brésil	Bureau de l'UNESCO à Brasilia	2009-2016	3 774 721
Projet mondial sur les agents pathogènes de l'eau	Fondation Bill et Melinda Gates	PHI	2015-2017	300 000
Thème 5 : Écohydrologie, construire l'harmonie pour un monde durable				
Nom du projet	Agence de financement	Agence d'exécution	Période d'exécution	Montant (dollars EU)
Solutions écologiques et écohydrologiques pour une gestion durable en Indonésie et dans la région Asie Pacifique	Indonésie	Bureau de l'UNESCO à Jakarta	2014-2015	475 000
Renforcer la sécurité de l'eau afin de répondre aux défis locaux, régionaux et mondiaux	Malaisie	Bureau de l'UNESCO à Jakarta	2014-2016	476 219
Thème 6 : L'éducation relative à l'eau, essentielle à la sécurité de l'eau				
Nom du projet	Agence de financement	Agence d'exécution	Période d'exécution	Montant (dollars EU)
Projet FET-WATER Phase II	Belgique - gouvernement flamand	PHI	2006-2014	1 041 700
Éducation à l'eau pour la mise en œuvre de la gestion des ressources en eau	Japon - Ministère des Affaires étrangères	PHI	2011-2015	170 397
Renforcement de la sensibilisation à l'environnement visant une gestion efficace de l'eau et des écosystèmes des milieux humides du détroit de la Volga. Projet de démonstration sur le développement durable et ses suites : vers une connaissance approfondie de l'écosystème du bassin du fleuve Volga	Fondation Coca-Cola	Bureau de l'UNESCO à Moscou	2006-2015	513 000

Coopération Sud-Sud visant à renforcer la gestion intégrée et l'utilisation durable des ressources en eau dans le contexte de l'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP)	Brésil	Bureau de l'UNESCO à Brasilia	2014-2016	2 906 891
Consolider le renforcement des capacités et de la gouvernance pour la gestion durable de l'eau douce	Espagne- Ministère des Affaires étrangères et de la coopération	PHI	2014-2016	200 000
Connaissance de base et renforcement des capacités sur les ressources en eau au sein du cadre <i>One UN</i> au Rwanda	PNUD-MPTF	Bureau de l'UNESCO à Nairobi	2008-2015	239 751
FREEWAT : Logiciel libre et gratuit pour la gestion des ressources en eau	Multilatéral - Union Européenne	PHI	2015-2018	82 244
ER 11 : Renforcement des connaissances, de l'innovation, des politiques et des capacités humaines et institutionnelles pour la sécurité de l'eau grâce à une meilleure coopération internationale				
Thème 1 : Gouvernance et politique de l'eau				
Nom du projet	Agence de financement	Agence d'exécution	Période d'exécution	Montant (dollars EU)
Programme hydrologique international - Réseaux d'interopérabilité de l'eau pour une adaptation au changement mondial (WINGA-ASPAC)	Japon - Ministère de l'Éducation, de la culture, du sport, de la science et de la technologie	Bureau de l'UNESCO à Jakarta	2009-2015	1 035 216
Coordination de l'Année 2013 de la Coopération sur l'eau et de la Journée mondiale de l'eau	UNOPS	PHI	2012-2015	125 000
Contribution à la célébration de l'Année internationale de coopération sur l'eau 2013	Belgique - gouvernement flamand	Bureau de l'UNESCO à Nairobi	2013-2015.	11 000
Soutien à la participation du Brésil à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (UNCSD 2012) - Rio + 20	Brésil	Bureau de l'UNESCO à Brasilia	2012-2015	244 103
Leadership de la vice-présidence d'ONU-Eau	UNOPS	PHI	2014-2016	20 000
Thème 2 : Renforcement des centres de connaissances et d'innovation sur l'eau				
FET-Water phase III Réunion préparatoire	Belgique - gouvernement flamand	Bureau de l'UNESCO à Windhoek	2014-2015	16 377
Thème 3 : Évaluation mondiale des ressources en eau				

Explorer les possibilités alternatives futures du système mondial de l'eau. Construire une deuxième génération de scénarios sur l'eau de la planète	UNOPS	PHI	2010-2015	541 632
Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP)	Italie	PHI	2013-2015	4 372 852
Développement des capacités des employés du secteur de l'eau	AGFUND	PHI	2015-2016	200 000

RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES (point 4.8 de l'ordre du jour)

43. Ce rapport présente la situation financière sous un format simple et holistique afin d'apporter au Conseil une vue d'ensemble complète permettant de prendre des décisions mieux informées. *Il est à noter que le 53e Bureau a trouvé cette vue d'ensemble très utile.*

Aperçu financier

44. En novembre dernier, la Conférence générale a approuvé le Programme et budget de l'UNESCO pour 2016-2017 (38 C/5) pour un montant total de 667 millions de dollars. Du fait du non-paiement de certaines contributions, le budget total disponible (intitulé « Plan des dépenses ») devrait s'élever à 518 millions de dollars. Ce montant sera alloué aux Programmes de l'UNESCO lors de l'exercice de sélection des priorités. Le budget destiné au PHI sera augmenté de 12,9 millions de dollars (2014-2015) à 13,9 millions de dollars (2016-2017). La ventilation par thème est présentée dans le Tableau 1 ci-dessous pour 2014-2015 (sans parenthèses) et pour 2016-2017 (entre parenthèses).

Tableau 1 : Comparaison entre la ventilation du budget par thème en 2014-2015 et 2016-2017

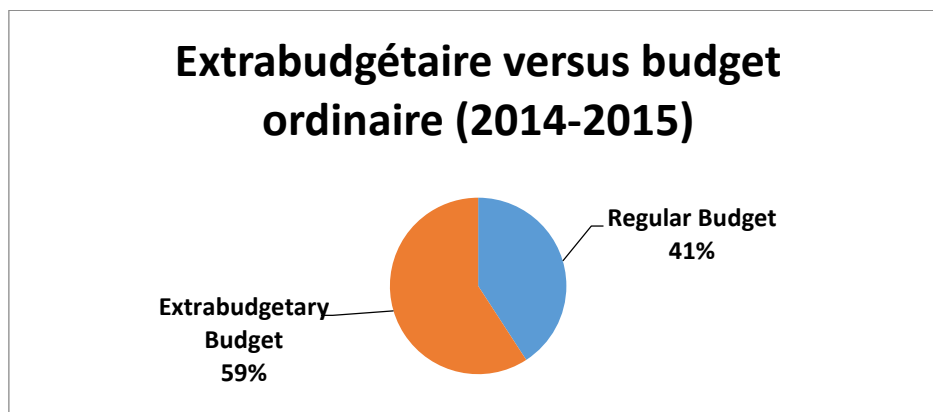
BUDGET 2014-2015 (2016-2017)					
BUDGET ORDINAIRE				EXTRABUDGÉTAIRE	
Axe d'action 6 : Renforcement de la sécurité de l'eau	12,9 M (13,9 M)			18,7 M (11,8 M)	
		Activités :	Personnel		
ER 10 : Réponses aux défis relatifs à l'eau	9,7 M	2,4 M (2,7 M)	7,3 M		
1. Catastrophes liées à l'eau		284 (378)		662 M (3,8 M)	
2. Eaux souterraines		466 (499)		9,3 M (2,7 M)	

3. Rareté/qualité de l'eau		575 (597)		657 (323)
4. Établissements humains		304 (226)		872 (464)
5. Écohydrologie		344 (416)		678 (478)
6. Éducation à l'eau		439 (585)		2,9 M (2 M)
ER11 : Capacité institutionnelle relative à l'eau	3,2 M	1,1 M (1,3 M)	2,1 M	
1. Gouvernance		917 (1,1 M)		193 (12)
2. Capacités institutionnelles		45 (243)		4 (0)
3. WWAP/WWDR		40 (0)		3,4 M(2 M)

45. Le côté gauche du Tableau 1 représente le « budget ordinaire » de l'UNESCO, financé par les contributions obligatoires payées par les États membres. La partie grisée représente la part du budget allouée au PHI par la Conférence générale, les « grandes enveloppes », en quelque sorte. La partie en blanc montre comment ces grandes enveloppes sont réparties dans des enveloppes plus petites destinées aux thèmes PHI concrets. Le Secrétariat prend les décisions à ce niveau inférieur d'attribution. La 53^e session du Bureau a décidé que la méthode d'attribution suivante était appropriée : le Conseil se contente de donner des indications concernant les priorités et les thèmes du PHI, tandis que l'attribution des fonds à ces thèmes revient au Secrétariat.

46. Le côté droit du Tableau 1 représente le « budget extrabudgétaire » de l'UNESCO. Il est constitué des contributions volontaires des États membres, en supplément de leur contribution obligatoire, et des contributions d'autres donateurs (UE, agences des Nations Unies, GEF, etc.). Il n'y a pas actuellement de discussion stratégique au sein de l'UNESCO sur la façon de susciter et d'allouer ces contributions volontaires. Pourtant, cette « part volontaire » du PHI mérite qu'on lui consacre une discussion stratégique, car elle représente la part la plus importante des activités et de l'impact du PHI (59 %) comme le montre le graphique suivant :

Graphique 1 : part du Budget ordinaire de l'UNESCO (contributions obligatoires) et des ressources extrabudgétaires dans le financement des activités du PHI.



Extrabudgétaire versus budget ordinaire (2014-2015)
Budget extrabudgétaire 59 %/Budget ordinaire 41 %

47. Cette discussion stratégique sur le financement sera organisée justement au moment où l'UNESCO a démarré l'application de ce qu'on appelle les Dialogues stratégiques de financement (199 EX/5 Partie II, F)². Il s'agit de dialogues entre États membres sur le tableau d'ensemble que les Programmes de l'UNESCO visent à réaliser, sur les activités qui y conduisent, le coût de ces activités et la source de financement de celles-ci (inscrite soit au budget ordinaire, soit dans les ressources extrabudgétaires). Il n'est pas réaliste d'attendre des donateurs qu'ils adaptent immédiatement la répartition de leur financement aux nouveaux objectifs de financement fixés collectivement par les États membres, mais le PHI peut prendre cette direction : un débat stratégique sur le tableau d'ensemble des ambitions du PHI aidera les donateurs à mieux informer leur décision de contribution à des thèmes ou programmes spécifiques. Il peut influencer leur décision dans l'intérêt d'une application plus stratégique du PHI.

48. Afin de préparer ces discussions stratégiques sur le financement, le projet de résolution contenu dans l'Annexe I propose que l'ordre du jour du Conseil du PHI contienne désormais un document présentant un aperçu budgétaire complet, comme celui qui figure au Tableau 1. Cet aperçu met en évidence le montant total alloué à chacun des thèmes, et inclut une analyse des besoins, c'est-à-dire des thèmes et activités en sous-financement. De cette manière, aucun thème PHI ni aucune activité ne sera laissée de côté. Cet aperçu complet devrait permettre au Conseil du PHI et au groupe de travail de mise en œuvre de garantir que les activités du PHI prévues peuvent être mises en place sur le plan financier. Pour information : ces activités sont prévues dans la matrice d'exécution du PHI.³

Collecte de fonds

49. Le rapport de l'UNESCO sur l'exécution des programmes tel qu'il a été discuté au 199^e Conseil exécutif a indiqué que les collectes de fonds étaient insuffisantes (199 EX/4 Part I (A), p. 36)⁴. Plus particulièrement, il montre que pour la plupart des activités du PHI (sous le

2 Document du Conseil exécutif sur l'introduction de dialogues stratégiques de financement : <http://unesdoc.unesco.org/ulis/cgi-bin/ExtractPDF.pl?catno=243925&lang=e&from=76&to=168&display=2>

³ Matrice d'exécution du PHI (Annexe IV) : <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002259/225993e.pdf>

⁴ Rapport sur l'exécution du programme : <http://unesdoc.unesco.org/ulis/cgi-bin/ExtractPDF.pl?catno=243991&lang=e&from=1&to=128&display=2>

Résultat escompté 10 « Renforcer la sécurité de l'eau », c'est l'Afrique qui a reçu le moins de fonds extrabudgétaires, devant l'Europe (p. 56). C'est préoccupant, car l'Afrique est une priorité mondiale pour l'UNESCO et devrait donc recevoir le financement extrabudgétaire le plus important.

50. Le Secrétariat a déjà indiqué qu'il emploie un consultant pour la collecte de fonds, mais seulement dans le contexte spécifique des projets GEF. Ce dernier comprenait au départ les projets sur les eaux souterraines, mais a maintenant été étendu pour inclure l'impact du changement climatique, l'écohydrologie et les propositions de projets hydrauliques urbains. Comme l'UNESCO développe en ce moment une stratégie commune de collecte de fonds pour l'ensemble du Secteur des sciences, le PHI pourrait bénéficier de nouvelles capacités de collectes de fonds dans ce contexte. Ces efforts de collecte de fonds requièrent deux choses : (i) une meilleure visibilité du PHI (voir le rapport du Comité Communication et Information) et (ii) un « catalogue » des projets phares du PHI réussis (FRIEND, GRAPHIC, etc.) servant d'instrument de collecte de fonds permettant d'approcher les donateurs. Voici à quoi pourrait ressembler cet instrument :

Tableau 2 : Catalogue des programmes phares du PHI destiné à la collecte de fonds

Programmes phares du PHI	Résultats clés	Budget ordinaire (RB)	Contributions volontaires
FRIEND			
JIHP			
HELP			
GRAPHIC			
Autres			

51. Au vu de ces résultats, la 53^e session du Bureau a demandé au Secrétariat de fournir au 22^e Conseil un point de l'ordre du jour concernant la collecte de fonds. Ce point informera le Conseil des nouveaux efforts de collecte de fonds. Il proposera également des moyens d'impliquer les États membres dans ces efforts, entre autres en leur présentant l'instrument de collecte de fonds proposé au Tableau 2 et en leur montrant comment l'utiliser.

RAPPORT DU COMITÉ COMMUNICATION ET INFORMATION (point 4.9 de l'ordre du jour)

52. Le Secrétariat a renforcé encore davantage les activités de communication du PHI ; l'essentiel du site Internet sur l'eau était maintenu en ligne et le PHI a considérablement mis à jour les sites concernant la sécurité, disponibles en anglais (<http://en.unesco.org/themes/water-security>) et en français (fr.unesco.org/themes/securite-approvisionnement-eau) et a mis la dernière main à un site en espagnol, qui a été soumis pour publication à l'ERI, afin d'innover dans la création d'un modèle de site Internet en Espagnol sur la plate-forme Drupal, approuvé par l'ensemble des services de l'Organisation. Les informations des anciennes plates-formes Internet sont transférées ou archivées. Le nouveau site Internet Sécurité de l'eau a créé plusieurs points d'entrée thématiques en s'appuyant sur les six domaines du PHI VIII. Le Secrétariat les met à jour régulièrement.

53. Le PHI a mis en œuvre un plan de communication tourné vers l'action pour le 50^e anniversaire des programmes de l'UNESCO relatifs à l'eau, la Décennie hydrologique internationale et le PHI, avec le soutien d'une équipe temporaire dédiée, notamment un jeune spécialiste en communication travaillant à temps plein. Par de fréquents courriers électroniques et la publication d'actualités, l'équipe renforcée a tenu les États membres informés des activités de programme en cours et de la tenue d'événements, notamment de la célébration du 50^e anniversaire. Les pages web dédiées en anglais,

français et espagnol ont été citées comme exemple de bonnes pratiques par les services de communication de l'UNESCO.

54. Le PHI a publié 32 actualités consacrées aux activités, aux projets, aux événements et aux publications et les a mises en ligne. Citons par exemple les informations sur les célébrations du cinquantième anniversaire, la Conférence Eau et mégapoles ainsi que des événements faisant partie de la COP 21. Le PHI est présent sur les médias sociaux au travers des comptes de l'UNESCO sur Facebook (3 posts) et Twitter (15 tweets). Un grand nombre des événements du PHI figurent également sur Flickr, dans des albums photo dédiés, sur le compte UNESCO Sciences Naturelles (<https://www.flickr.com/photos/127450990@N05/albums>).

55. La 52^e session du Bureau du PHI a conclu que des courriers électroniques d'information devaient être envoyés aux comités nationaux du PHI. Des notifications régulières ont ainsi été envoyées aux comités et au réseau hydrologique de l'UNESCO pour les informer des activités et événements du Programme, en les invitant à y participer et à apporter leur contribution sur les questions fondamentales liées au PHI et à ses développements à venir.

56. En 2014-2015, 23 publications ont été mises en ligne, ainsi que 7 vidéos. 88 actualités ont également été publiées sur Internet. Un compte Twitter dédié géré par le Secrétaire du PHI compte 130 tweets et 96 followers. En octobre-novembre 2015, le site Internet général sur l'eau douce a reçu 15 792 visites et 39 891 pages ont été vues. Le site Internet du PHI a reçu 2 484 visites, avec 9 187 pages vues.

57. Parmi les enseignements tirés et les défis à relever : le manque de personnel et les mutations ont entraîné des retards dans l'application du projet de stratégie de Communication et information et dans la mise en place d'une circulaire d'information par courrier électronique destinée aux membres du Conseil du PHI. Une étroite collaboration avec l'équipe de communication du Secteur des sciences exactes et naturelles a permis de mettre en place des solutions et de renforcer de façon substantielle la communication et les activités d'information du PHI.

58. Les mesures d'efficacité des coûts ont inclus l'emploi de personnel temporaire afin de répondre au besoin en personnel de communication. Une collaboration étroite avec les partenaires et les autres membres du réseau hydrologique de l'UNESCO a permis un accroissement de la communication et un effet multiplicateur.

59. Le recrutement d'un chargé de communication de niveau P 2 est en cours.

RAPPORT SUR LES CÉLÉBRATIONS DU 50^e ANNIVERSAIRE DES PROGRAMMES DE L'UNESCO RELATIFS À L'EAU (point 4.10 de l'ordre du jour)

60. Le Secrétariat a mis en place un plan de communication orienté vers l'action pour le 50^e anniversaire des Programmes de l'UNESCO relatifs à l'eau, la Décennie internationale hydrologique et le PHI (Célébration du cinquantenaire). L'équipe a informé les États membres et le grand public des activités et événements des célébrations des 50 ans, au travers, respectivement, de fréquents courriers électroniques et d'actualités. Le Secrétariat a également créé des pages Internet dédiées, en anglais, français et espagnol, qui ont été citées comme exemples de bonnes pratiques par les services de communication de l'UNESCO. À travers le monde, 34 événements ont été répertoriés dans le cadre des célébrations du 50^e anniversaire : 18 dans la région I, 2 en région II, 4 en région III, 9 en région IV et 1 en région Va.

61. Le 11 novembre 2015, lors de la XXIX^e Convention annuelle et Expo de l'ANEAS à Chihuahua (Mexique), le gouvernement mexicain a lancé un timbre-poste officiel commémorant les 50 ans du Programme hydrologique international de l'UNESCO et la Décennie hydrologique internationale.

62. Des actualités sur les 50 ans ont figuré sur les médias sociaux, au travers des comptes de l'UNESCO sur Facebook et Twitter. Des photos de ces événements ont été postées sur le compte Flickr du Secteur des sciences exactes et naturelles, dans des albums⁵ photo dédiés. Des pages Internet consacrées aux célébrations des 50 ans ont diffusé des informations sur les activités et événements organisés dans ce cadre et promu le travail et les réussites du PHI tout au long du demi-siècle passé⁶, des documents historiques et des photos, et les 12 événements « 50 ans, 50 films sur l'eau » organisés au Siège de l'UNESCO et à la COP 21 du 25 juin au 2 décembre. L'ensemble des vidéos projetées sont diffusées sur une playlist de You Tube⁷. Un court-métrage de célébration a également été produit et diffusé pour la première fois lors de la séance vidéo de la COP 21. En octobre-novembre 2015, le site Internet consacré à l'anniversaire a reçu 305 visites et 1421 pages ont été vues.

63. Le Secrétariat a officiellement lancé le site Internet consacré aux 50 ans lors d'un événement qui s'est tenu à l'occasion de la 38^e Conférence générale de l'UNESCO en novembre 2015. Un ensemble de représentants régionaux ont partagé avec le public leur point de vue sur l'impact des programmes de l'UNESCO relatifs à l'eau dans leur région, au cours des cinquante dernières années, ainsi que leur vision de leur future collaboration avec le PHI.

64. Le 2 décembre 2015, lors de la Journée de l'eau et du climat à la COP 21, le Secrétariat a lancé sa publication-anniversaire intitulée : « L'eau, les Peuples et la Coopération : cinquante ans de programmes sur l'eau pour le développement durable à l'UNESCO », en présence de M. Sirodjidin Mukhridinovich Aslov, ministre des Affaires étrangères du Tadjikistan, et d'un représentant du Mexique, pays donateur pour la publication du cinquantenaire, du Conseil international pour la science (CIUS) et de l'Association internationale des sciences hydrologiques (AISH). Cette publication résume les réussites passées du PHI et ses activités présentes, et propose des choix possibles pour l'avenir. Entièrement illustrée en couleur, elle est disponible en anglais, français et espagnol, en version papier et en ligne.

⁵ <https://www.flickr.com/photos/127450990@N05/albums>

⁶ <http://en.unesco.org/50-years-unesco-water-programmes>

⁷ <https://www.youtube.com/playlist?list=PLWuYED1WVJIOoTU02RZALTxUCucY-Q3YT>